

## Nouvelles pratiques sociales



# Adoption internationale L'exode des berceaux ?

Nérée St-Amand

Volume 25, numéro 1, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017393ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017393ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

### ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

St-Amand, N. (2012). Adoption internationale : l'exode des berceaux ? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 243–259. <https://doi.org/10.7202/1017393ar>

# NPS

## Adoption internationale *L'exode des berceaux?*

Nérée ST-AMAND <sup>1</sup>  
ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL  
Université d'Ottawa

À côté des conduites stratégiques tournées vers le conflit et la puissance, notre monde est plein d'utopies libératrices, de défenses communautaires, de campagnes humanitaires, de recherche du regard de l'autre.

(Touraine, 1992:426)

Dans notre communauté globale aux liens de plus en plus serrés, l'adoption internationale et interculturelle constitue un phénomène en grande croissance, tant sur le plan du nombre que de sa popularité. En Amérique du Nord, six personnes sur 10 sont intimement liées à une expérience d'adoption alors qu'entre

1. L'auteur remercie Mobolaji LAFLAMME-LAGOKE pour son assistance dans la rédaction de cet article.



2 et 4 % des couples adoptent un ou plusieurs enfants (Carp, 2002). Le Québec compte un des ratios d'adoptions internationales/population les plus grands au monde : environ 1000 adoptions internationales par année (Ouellette et Belleau, 1999:1-2). En Occident, entre 1980 et 2004, le nombre d'adoptions à l'international s'est multiplié par quatre (Selman, 2006).

À première vue, l'adoption semble régler plusieurs problèmes, tant pour les enfants sans attaches « biologiques », pour les mères incapables de garder leur enfant ou pour les couples qui désirent adopter. Or, deux façons de voir cette situation s'affrontent : une perspective fonctionnaliste, basée sur une analyse du capital social qui considère l'adoption comme étant une solution à des problèmes de couple et à des enfants sans attaches, et une perspective critique, qui fait ressortir les enjeux sociaux sous-jacents à ces soi-disant gestes de générosité (Selman, 2006); cette dernière perspective, davantage développée en Europe, place l'intérêt de l'enfant au cœur de ses analyses.

Au cours de nos trente années d'intervention sociale, nous avons été témoin d'exemples où l'adoption constituait une expérience positive, souhaitée de la part de toutes les personnes concernées. Plusieurs mères ayant dû abandonner leurs enfants et pour qui l'avortement ne constituait pas une option sont reconnaissantes envers celles et ceux qui ont pris la relève à un moment où elles étaient incapables d'en prendre soin. De nombreux enfants, fiers d'avoir été adoptés, sont remplis de gratitude envers les parents qui leur ont ouvert les bras et le cœur.

Par contre, une telle conception de l'adoption internationale risque de passer sous silence des inégalités et des injustices de la part de nombreux acteurs de nos sociétés occidentales.

*In contrast to these overwhelmingly positive perspectives that predominate in receiving countries, some observers have contended that inter country adoption practices are largely manipulative, built on dramatic global socioeconomic inequalities in ways that benefit already privileged groups and that extract valuables – children – from already underprivileged and structurally disempowered groups. Inter country adoption practices are understood as exploitative, coercive and even predatory, particularly within perspectives aligned with experiences of sending countries. (Selman, 2006:2)*

Une analyse structurelle du phénomène soulève des problèmes d'inégalités et d'injustice sociale et des contradictions idéologiques. L'objectif de cet article est d'interroger ces pratiques et de présenter des façons autres de s'occuper d'enfants nés dans des contextes de précarité. Nous commencerons par résumer quelques problèmes et contradictions inhérents à l'adoption internationale

et interculturelle avant de proposer des approches qui remettent en question des pratiques peu contestées, du moins en Occident, cette partie du monde qui reçoit les enfants et qui bénéficie du malheur des autres.

### L'ADOPTION : QUI PROFITE? QUI PAYE?

Au cours des années 1960, les naissances diminuent presque partout en Occident, en raison d'une plus grande disponibilité des contraceptifs oraux en particulier. Par ailleurs, il devient plus acceptable qu'une mère puisse élever seule un enfant. Qui plus est, les institutions, civiles et religieuses, ont moins d'emprise sur les populations d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale. Cet ensemble de conjonctures fait en sorte que moins d'enfants sont confiés à l'adoption, un peu partout dans le monde industrialisé. De plus, depuis les années 1980, des problèmes de stérilité plus marqués s'ajoutent à ces facteurs. Les cliniques de fertilité et les services d'adoption tentent alors de répondre aux demandes croissantes.

Chez les populations d'autres ethnies, classes et couleurs, ces phénomènes ne s'observent pas de la même façon, bien au contraire. Les familles défavorisées continuent de procréer et de s'occuper de leurs enfants tant bien que mal, dans des contextes de misère, de pauvreté extrême, de diverses formes de précarité et de violence et devant un manque criant de ressources (Hwang et Stewart, 2004). Plusieurs enfants en provenance de milieux ou de pays où règnent la misère et l'instabilité politique sont « offerts » sur le marché de l'adoption. Et puisque très peu d'enfants de race blanche sont donnés en adoption à l'intérieur des pays riches, l'Occident se tourne de plus en plus vers l'adoption internationale. S'installe alors, comme dans tout phénomène de rareté dans une économie de marché, une surenchère où les enfants deviennent un produit de commerce. Les enfants sans parents ou abandonnés constituent dès lors une occasion d'affaires. Deux croyances viennent ici se superposer : dans un premier temps, on estime qu'une famille à l'aise financièrement est préférable à une autre vivant dans la misère. De plus, on présume souvent que l'adoption constitue la meilleure option au regard de la stabilité de l'enfant. Un *discours de sauvetage* s'installe dans plusieurs pays et cultures et est repris par de nombreux dirigeants, comme le souligne Cardarello au sujet de l'Argentine et du Brésil :

[...] s'il était prouvé que les parents ne pouvaient assurer le minimum à leurs enfants, ils devaient être déchus de leur autorité parentale. C'est ainsi qu'un discours de « *salvacionista* » des enfants pauvres se développe. De nombreux juges continuent de penser qu'ils permettent à un enfant brésilien abandonné, c'est-à-dire issu d'un foyer déstructuré ou dépourvu des conditions nécessaires

pour élever leurs enfants, [...] [d'être] adopté par des personnes provenant de pays riches, où il sera élevé comme un prince, avec tout le confort et un accès aux meilleurs soins médicaux (Abreu, cité dans Cardarelo, 2009:51).

Entre-temps, le prix que sont prêts à payer certains couples pour un enfant en santé monte en flèche. Plusieurs couples américains déboursent plus de 50 000 \$ pour adopter un enfant. D'autres acteurs viennent alors ajouter à la complexité de la situation d'offre et de demande : des mères vendent leurs enfants, des organismes se créent de toutes pièces pour offrir des orphelins aux couples d'ici alors que le marché des enfants confiés à l'adoption se complexifie (état de santé, race et couleur de peau, genre, antécédents et handicaps de l'enfant ou de la mère, etc.). Le tableau qui suit vise à résumer quelques complexités du problème.

**TABLEAU 1**  
**PAYS RICHES – ENFANTS PAUVRES**

| <b>Pays occidentaux</b>   | <b>Personnes et pays défavorisés</b>  |
|---|---|
| Abondance matérielle de la part des personnes et des couples désirant adopter                           | Pauvreté matérielle des femmes et des familles  |
| Rareté d'enfants donnés en adoption   | Important nombre d'enfants orphelins (conséquences de pauvreté, misère, guerres, oppression)                                      |
| Préférences pour adoption : de race blanche, en santé   | Enfants confiés à l'adoption : races autres que blanche; avec handicaps, santé fragile, pauvres                                   |
| Valeur marchande des enfants : selon l'âge, le sexe, la couleur de la peau, la culture, l'état de santé | Besoins urgents : planification familiale, travail, salaire décent, logement adéquat, stabilité sociale                           |
| Raisons d'adoption : combler un vide, créer une famille, compassion                                     | Raisons pour abandonner les enfants : misère, viols, guerres, migration obligatoire, instabilité économique, politique et sociale |
| Régions : Amérique du Nord, Europe occidentale  | Régions : Amérique du Sud, Asie, Europe de l'Est et certaines régions défavorisées des pays riches (quart-monde)                  |

|  |   |
|--|---|
| Problèmes : fertilité réduite, rareté d'enfants, urgence d'adopter   | Problèmes : pauvreté extrême, manque de moyens de contraception, viols par les soldats, bébés en surenchère selon le sexe et l'âge  |
| Planification familiale : à la portée des gens aisés. Conséquences : contraception beaucoup plus connue et pratiquée. Pour les pauvres, les moyens de contraception sont plus difficiles et moins accessibles (Hwang et Stewart, 2004) | Planification familiale : les cliniques de planification familiale sont subventionnées par les organismes internationaux. À la suite de pressions exercées par certains pays, plus de 80 % de ces cliniques ont dû fermer leurs portes (Hwang et Stewart, 2004) |

### **ADOPTION INTERNATIONALE : ENTRE PAUVRETÉ DE LIENS ET RICHESSE DE BIENS**

L'adoption représente, pour plusieurs en Occident, l'altruisme et le sauvetage d'enfants, selon une perspective humaniste (Shura, 2010 : 1). Or, les rapports de pouvoir existant entre les groupes dominants et les populations marginalisées font en sorte que l'adoption continue de coïncider les membres de groupes raciaux/ethniques minoritaires dans les marges (Quiroz, 2008). De plus, la population et ses représentants politiques sont moins portés à valoriser le point de vue des gens issus de groupes sociaux qui sont dans la misère. Force est d'avouer que nous demeurons toujours influencés par la voix des experts et des professionnels qui renforcent le *statu quo* (Bernard et Marsman, 2011). Or, dans les pays « donateurs », l'analyse est tout autre; Shura (2010 : 60 ss) évoque les liens structurels avec la corruption, par exemple.

### **AUTRES PRATIQUES POSSIBLES?**

Si, plutôt que de privilégier une analyse centrée sur la famille d'ici, nous regardions ces pratiques du point de vue de celles et ceux qui se voient dans l'obligation de donner des enfants à cause de contextes économique ou politique instables, la réalité changerait complètement. En effet, ces gens et cultures appauvris par des pratiques oppressives perdent leurs enfants. Au Guatemala, par exemple, la pauvreté des populations autochtones est quatre fois supérieure à celle des personnes non autochtones. Or, dans ce pays qui compte entre 45 % et 60 % d'autochtones au sein de sa population, 21,6 % des enfants passent à l'adoption internationale, comparativement à 0,6 % des enfants chinois (Shura, 2010 : 29). En fait, si l'on tient compte

de sa population, ce pays est, de loin, le plus grand fournisseur d'enfants à l'Occident, à l'Amérique du Nord en particulier. Or, si nous mettons en parallèle les politiques canadiennes et américaines concernant les peuples autochtones d'ici et d'ailleurs, comment peut-on accepter que ce pays soit maintenant un grand fournisseur d'enfants autochtones à nos familles de classe moyenne? Il ressort de cet exemple qu'une analyse de cultures, de classes, de races met en évidence des contradictions structurelles importantes en ce qui concerne l'adoption, et que les pays « *have-lots* » viennent chercher les « ressources naturelles » des familles et pays « *have-not* ». Ces constats étant faits, relevons maintenant quelques pratiques récentes visant à contrer cet exode des berceaux<sup>2</sup>.

### **Stratégie n° 1 : résister et boycotter**

Le choix d'une famille d'adoption doit se faire dans l'intérêt premier de l'enfant: il ne s'agit pas du droit d'une famille à avoir un enfant, mais du droit de tout enfant à grandir et à s'épanouir, dans le respect de son histoire. (Peyré, 2005:39)

L'histoire montre que, lorsque des pratiques de résistance s'organisent et s'installent, le phénomène du drainage d'enfants s'estompe ou cesse rapidement. La Grèce, l'Allemagne et la Corée en sont des exemples éloquents (St-Amand, 2011:162). Voici trois exemples tirés de l'expérience nord-américaine.

### **L'adoption des enfants noirs: discrimination raciale ou compassion?**

Chestang (1972) a été l'un des premiers à attirer l'attention du public et de l'Association américaine des travailleurs sociaux de race noire (NABSW) sur le phénomène de l'adoption d'enfants noirs par des couples blancs aux États-Unis. Il propose des liens entre l'adoption et les conditions socio-économiques des populations noires et conclut que l'adoption interraciale n'aide aucunement la situation des populations défavorisées. Il avance que l'adoption constitue l'illustration de pratiques de discrimination raciale plutôt que de compassion. À l'instar de Paul-Émile Borduas (1977), il propose un *refus global* à l'adoption interraciale aux États-Unis. L'initiative porte ses fruits. En novembre 1972, la NABSW condamne de telles adoptions en invoquant les raisons suivantes: la nécessité de l'autodétermination de la race noire; la nécessité pour les enfants noirs de s'identifier à des parents et à des communautés noirs; le principe selon lequel, pour bâtir

2. Pour une analyse plus détaillée de ces situations, voir ST-AMAND (2011).

une culture forte, tous les enfants de race noire sont indispensables, et les pratiques exemplaires que peuvent offrir les familles afro-américaines face aux discriminations raciales. L'association qualifie l'exode de « génocide » et dénonce certaines causes du problème :

*We know there are numerous alternatives to the placement of black children with white families and challenge all agencies and organizations to commit themselves to the basic concept of black families for black children. We denounce the assertions that blacks will not adopt; we affirm the fact that black people, in large number, cannot manoeuvre the obstacle course of the traditional adoption process. This process has long been a screening out device. The emphasis on high income, educational achievement, residential status and other accoutrements of a white middle class life style eliminates black applicants by the score.*

Pour remplacer de telles pratiques, elle suggère que « *the extended family of grandparents, aunts, cousins may well be viable resources if agencies will legitimize them; make them their area for initial exploration and work first to develop and cement their potential. This is valid and preferable* » (Bremner, 1974:777-780).

À la suite de cette résolution et d'autres pressions, les adoptions d'enfants noirs par des parents de race blanche ont diminué considérablement depuis les années 1970. Entre 1967 et 1972, plus de 10 000 enfants afro-américains avaient été confiés à l'adoption (McRoy, 1989). Or, après la marche des Noirs de 1995, par exemple, plus de 7 000 demandes d'adoption ont été reçues en provenance de la population afro-américaine, qui démontrait par là qu'elle souhaitait se prendre en charge. Plus près de nous, en Nouvelle-Écosse, l'Association des Black Social Workers jugeait que des placements dans des familles blanches n'étaient pas dans l'intérêt des jeunes noirs. De tels efforts pour faire changer les politiques régissant l'adoption ont porté des fruits. Des changements ont été apportés à la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, et la dimension culturelle et raciale est désormais un facteur officiel dans les évaluations des foyers (Bernard et Marsman, 2011 :191).

### **Les communautés autochtones, au Canada et ailleurs**

Comment expliquer le fait que près de la moitié des enfants autochtones adoptés par des familles blanches quittent leurs familles adoptives avant l'âge de 18 ans?

*The results indicate that Native child adoptions are significantly more likely than any other parent situation to involve problems and difficulties. By the age of 15, one-fifth of the Native adoptees had separated from their adoptive parents. A follow-up two years later indicated that nearly one-half of the Native adoptees – but none of the ICA group – had separated from parents because of*

*behavioural emotional problems or parent-child conflicts. Follow-up work with remaining groups is continuing. Overall, the Native adoptees had significantly poorer self-esteem, and they were also more than three times as likely than any other group to have had problems of serious suicidal ideas or committed acts of deliberate self-harm in the previous six months. In contrast, the non adopted Native adolescents had adjustment profiles not significantly different from those of non adopted whites.* (Alstein et Simon, 1990:67)

Au Canada et ailleurs, les populations amérindiennes revendiquent le droit de garder leurs enfants dans leurs communautés. Par le biais du *Sixties Scoop* et d'autres pratiques discriminantes, l'adoption a contribué à passer sous silence les riches traditions ancestrales de ces peuples. Pour les Amérindiens, comme pour Khalil Gibran, les enfants n'appartiennent pas au couple : « Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même. Ils viennent à travers vous, mais non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas. » (1987:26) Comme le soulignent Marshall et McDonald (2001), pour les cultures amérindiennes, l'adoption est un concept inexistant, étranger à leurs us et coutumes. Il est inconcevable pour une communauté autochtone d'abandonner ses enfants :

*Trevor Walker of « Gullima », the Aboriginal Children's Services branch of the New South Wales Department of Community Services, explains that, in his view, this relates to the Aboriginal belief that children are free spirits to be brought up within the Aboriginal community, but not owned by anyone.* (Marshall et McDonald, 2001:169)

À la suite des pressions des associations autochtones, de moins en moins d'enfants autochtones sont adoptés par des gens de race blanche. Cependant, le nombre d'enfants autochtones placés en foyers nourriciers demeure beaucoup plus élevé que pour les autres enfants : les personnes autochtones représentent 4 % de la population canadienne tandis que 40 % des enfants placés sont d'origine autochtone (MacDonald et MacDonald, 2007). Pour sa part, l'Indian Association of Alberta a donné l'exemple en annonçant en 1996 un moratoire sur les adoptions des enfants autochtones par des blancs<sup>3</sup>.

Le mouvement de contestation des adoptions d'enfants autochtones au Canada suit l'exemple des Noirs aux États-Unis dans le sens où, tout en refusant l'adoption interraciale, les communautés autochtones encouragent les leurs à adopter. Et ces pratiques donnent les résultats attendus.

3. Voir : <[http://www.aclrc.com/pdf/Adoption\\_Handbook.pdf](http://www.aclrc.com/pdf/Adoption_Handbook.pdf)>. Consulté le 10 mars 2013.

### **L'Arche de Zoé : naufrage humanitaire**

L'Arche de Zoé, un organisme international, vise à dénoncer le naufrage humanitaire que cause l'adoption internationale. Basé sur les droits de l'enfant à demeurer au sein de sa culture, il s'oppose au déracinement d'enfants par le biais de l'adoption internationale (Leblic, 2009).

### **Stratégie n° 2 : compassion et grandeur d'âme?**

*Thousands of couples across Europe have expressed an interest in adopting an orphaned child from the tsunami-hit region<sup>4</sup>. But organizations that work with children's interests see this as misplaced compassion.* (Godoy, 2005; nous soulignons)

Un autre mouvement de résistance regroupe un nombre important d'interlocuteurs remettant en question les adoptions internationales. Né en 1998, le mouvement international antiadoption boycotte et conteste l'industrie de l'adoption : il rejette toute adoption entre étrangers<sup>5</sup>. Par ailleurs, le Conseil de l'Europe utilise aussi une analyse structurelle et propose des pistes qui respectent les droits des enfants, la diversité culturelle et la proximité entre les différents acteurs<sup>6</sup>.

De telles analyses soulèvent des contradictions et posent des questions importantes en ce qui a trait à l'adoption internationale et interculturelle. Comment croire en la grandeur d'âme de personnes ou de couples prêts à payer des dizaines de milliers de dollars pour « avoir » un enfant, mais qui ne sont pas prêts à donner la moitié, voire le centième de cette somme aux pays, aux régions, aux villages et aux familles défavorisés? Selon le *Cost of Raising a Child Calculator*<sup>7</sup>, les adoptants dépenseront à tout le moins 300 000\$ pour élever un enfant. Pourquoi ne pas donner ces sommes à des organisations communautaires qui viennent en aide aux familles et aux communautés pauvres? Pourquoi ne pas travailler avec la communauté plutôt que de lui enlever ses enfants? Creuser un puits dans une communauté amènera de l'eau à des centaines de personnes; sortir un enfant de ce milieu draine les ressources et tue la vie. La somme requise pour adopter un enfant pourrait

4. Au lendemain du tsunami qui avait fait plus de 100 000 morts en Asie.

5. DELBALZO, J. (2007). « The Case Against Adoption : Research and Alternatives for Concerned Citizens », *Yahoo! Voices*. En ligne : <<http://voices.yahoo.com/the-case-against-adoption-research-alternatives-363093.html>>. Consultée le 29 mars 2013.

6. Voir : Social, Health and Family Affairs Committee (1999). *International Adoption : Respecting Children's Rights*. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En ligne, <[http://www.coe.int/t/dg3/children/pdf/AdoptionPlaquette\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg3/children/pdf/AdoptionPlaquette_fr.pdf)>. Consulté le 21 avril 2012.

7. Voir : <<http://brooklyn.about.com/od/kidfriendly/a/Calculating-The-Cost-Of-Having-A-Baby-Raising-A-Family-In-Brooklyn-New-York.htm>>. Consulté le 10 mars 2013.

aider un village entier pour plusieurs années. Si les adoptants sont sincères lorsqu'ils disent vouloir aider un enfant, pourquoi ne pas l'aider dans son village ou parmi les gens de sa culture? En principe, l'adoption doit être au service de l'enfant.

*I have often wondered why the \$20 000-\$30 000 paid for a child from another country could not be given to the mother or to other family members if the mother is deceased, so that the family may raise the child in its own culture.* (Mothering, 2006)

Connaissant ces enjeux, une littérature importante souligne que l'adoption à l'étranger ne constitue pas un acte de compassion, de grandeur d'âme de la part de couples généreux; en effet, les victimes et plusieurs analyses qualifient plutôt ce geste de fort égoïste et même de contraire aux intérêts des enfants<sup>8</sup>.

### **Stratégie n° 3 : pauvreté de biens – richesse de liens**

Cette « figure » de l'abandon, bien que réelle dans certains cas, correspond à un dispositif d'adoption plénière qui engendre une rupture identitaire et radicale pour l'enfant : l'enfant devient « né de » ses parents adoptifs, aucune mention n'étant faite de sa filiation d'origine. Cette situation peut conforter une représentation de l'enfant adopté comme enfant venu de nulle part. Il change ainsi de patronyme, et bien souvent également de prénom et de nationalité dans le cadre de l'adoption internationale. (Carle et Bonnet, 2009 : 143)

À une société occidentale avide d'avoirs, aux individus et aux familles ayant besoin d'adopter des enfants pour combler certains vides ou par besoin d'être entourés, la question se pose : qu'avons-nous à apporter aux enfants pauvres de régions ou de pays défavorisés? En fait, la richesse matérielle d'ici compense-t-elle les pertes de liens que subissent les enfants adoptés? Nous supposons généralement, étant donné notre richesse, que les enfants ainsi placés auront de meilleures conditions de vie et un avenir plus prometteur que dans leur milieu d'origine. Mais un enfant seul dans une belle chambre constitue-t-il un critère de bonheur? Certes, les familles d'ici peuvent offrir une aisance et un confort que ces enfants n'ont jamais imaginés. Nous pouvons leur offrir de nombreux biens qui seraient impensables dans leurs milieux d'origine. Ce faisant, nous leur proposons un monde axé sur les biens et un modèle occidental de rapports humains.

8. Voir en particulier les textes de MASSON (2001) et de SELMAN (2006).

Assurément, aucune comparaison n'est possible avec les orphelinats dénudés et le monde de la rue qu'ils ont connus ou auraient connus chez eux! Le film *Va, vis et deviens* de Radu Mihaileanu (2005) expose très bien les complexités des problématiques derrière la simple adoption de Shlomo, enfant d'origine éthiopienne. Qui plus est, les parents biologiques, s'ils prennent connaissance de ces conditions luxuriantes chez les adoptants, peuvent aussi se laisser prendre au piège des biens matériels et croire que le sort de leur enfant sera assurément meilleur que dans leur situation de misère. Après tout, une famille qui peut payer 30 000\$ ou plus pour acquérir un enfant pourra sans nul doute subvenir aux besoins éducatifs, matériels, financiers de l'enfant!

Par contre, le monde que l'enfant laisse est souvent plus centré sur des valeurs d'être. Les assises culturelles et spirituelles des personnes habitant les pays défavorisés sont souvent plus développées que dans nos pays occidentaux, où nous avons mis de côté nos projets éthiques, nos valeurs morales, pour nous tourner vers le bien-être matériel. Comme le suggère Robert Mullaly (1997:209), il faut reconstruire une société basée sur le respect de la culture, de la différence, de l'inclusion. En somme, plusieurs enfants laissent un monde où il manque à peu près de tout sur le plan matériel, mais dont la culture est axée sur les liens, sur la solidarité, pour se retrouver dans un monde de surabondance matérielle et de pauvreté spirituelle. La richesse des biens compense-t-elle la perte des liens? Plusieurs sont d'avis que non et que nous devrions étudier de près les pistes de solution qui pourraient se dégager d'une telle analyse. De fait, d'autres possibilités existent et sont déjà en application dans plusieurs milieux concernés par des pratiques abusives et illusives.

La transplantation ethnique et culturelle pose énormément de problèmes qui ne sont pas visibles au premier coup d'œil. C'est surtout à l'adolescence que les problèmes se manifestent, et alors, les crises sont prises en charge par des services de santé mentale ou par des organismes de protection de l'enfance. À ce moment, il est trop tard pour revenir aux parents naturels et très difficile de retourner l'enfant à sa culture d'origine. Les solutions envisagées dès lors se limitent au milieu de vie des couples adoptifs (psychiatrie, centres de traitement pour adolescents, services de santé mentale, voire reprise de l'enfant par les agences locales, etc.).

### **Adoption, eurocentrisme et Hollywood**

L'adoption reflète aussi une certaine volonté d'être le « sauveur du monde ». Cette attitude évoque l'ancienne conception eurocentrique du « fardeau de l'homme blanc ». On voit cette attitude chez, par exemple, Jan Christiaan

Smuts, un des plus grands hommes d'État de l'Afrique du Sud au début du XX<sup>e</sup> siècle (Foster, 2005 : 8). Selon cette conception, l'homme blanc se voit attribuer la mission civilisatrice de prendre en charge les affaires des populations étrangères à travers la colonisation. L'adoption internationale reflète cette attitude.

L'adoption d'enfants de pays africains ou asiatiques par des vedettes du cinéma reproduit des pratiques semblables à celles des colons français, espagnols, américains et australiens. Ces derniers kidnappaient des enfants autochtones pour leur inculquer les valeurs chrétiennes blanches sous prétexte de leur épargner une vie de pauvreté matérielle et de vide culturel. Comble de contradictions, les médias présentent souvent ces enfants comme étant des objets exotiques plutôt que des êtres humains (Elkus, 2006).

Cette notion d'enfants-trophées de la bienveillance occidentale semble caractéristique des adoptions d'enfants par des vedettes qui affirment être en train de faire une différence (Elkus, 2006). Le documentaire *The Art Star and the Sudanese Twins* raconte l'histoire de deux enfants adoptés par Vanessa Beecroft, artiste peignant des nus, et l'utilisation de ces enfants dans ses représentations artistiques. Vanessa dit vouloir sauver ces enfants, mais la question demeure : s'agit-il d'une autre célébrité riche qui veut adopter un enfant exotique (Brettkelly, 2008)?

## PENSER AUTREMENT POUR FAIRE AUTREMENT

Après des décennies de pratiques plus ou moins incontestées d'adoptions pseudocompatissantes, nous est-il permis de penser un monde où l'adoption d'enfants se ferait selon d'autres principes? Où les enfants abandonnés, orphelins, dépourvus, victimes de guerres, n'aient pas que le choix actuel entre des situations de dépossession culturelle et de surabondance matérielle?

Voici, dans un premier temps, quelques principes qui devraient guider nos interventions et les pistes de pratiques différentes :

### TABLEAU 2

| <b>Principes directeurs d'une adoption écocentrique</b>   |
|---|
| – <i>La proximité familiale</i> : tous les efforts sont déployés pour que l'enfant soit adopté au sein de sa famille, nucléaire ou élargie; |
| – <i>La proximité culturelle</i> : l'enfant est pris en charge par des gens de sa culture, au sein de sa culture;                           |

– *La proximité géographique* : l'enfant reste dans son milieu géographique et n'est pas déplacé dans une autre région, un autre pays ou un autre continent;

– *Le sentiment d'appartenance* ressenti par les enfants est plus important que le transfert légal d'appartenance;

– *L'opinion de l'enfant* : revoir les pratiques qui ne prêtent que peu d'attention à l'opinion des personnes juvéniles.

En plus des adoptions de proximité au sein des familles ou des réseaux de connaissances, voici quelques exemples de pratiques exemplaires qui appliquent de tels principes :

### **SOS Villages d'Enfants**

Lorsque des enfants se retrouvent orphelins, dans plusieurs pays d'Afrique en particulier, on construit un village-famille, avec à sa tête une mère substitut. Dans un tel cas, plutôt que de les déplacer dans d'autres communautés ou cultures, ce sont des mères qui viennent vivre avec les enfants, dans leur village, leur communauté. De la sorte, ils ne perdent pas leurs liens, leurs références et demeurent en permanence dans une culture qui leur est familière. Les valeurs de base de cette organisation, maintenant présente dans plus de 130 pays et territoires, nous semblent la façon idéale de prendre en charge des enfants abandonnés<sup>9</sup>.

On organise autour d'eux des communautés d'accueil, où la famille élargie et le milieu joueront un rôle de premier plan. À noter que l'organisme SOS Villages d'Enfants n'accepte pas l'adoption légale de ces enfants, indiquant ainsi que les enfants appartiennent à leur famille et à leur région d'origine. En 1969, alors que le programme SOS Villages d'Enfants avait déjà réussi à placer plus de 25 000 enfants, son arrivée aux États-Unis a suscité d'importantes résistances de la part des institutions de protection de l'enfance.

### **Les adoptions ouvertes**

Il s'agit d'une adoption légalisée, mais dans ce type de situation, les parents biologiques gardent toujours des liens avec leurs enfants; ceux-ci restent alors conscients de leurs racines et maintiennent des relations avec leurs parents biologiques. Le concept d'adoption ouverte semble

9. Voir : <<http://www.villages-enfants-sos.org/Notre-action/Pages/default.aspx>>. Consulté le 10 mars 2013.

être plus présent dans certains pays et certaines cultures qui acceptent que les parents naturels continuent de jouer un rôle, quel qu'il soit, dans l'éducation de l'enfant. D'autres parents et associations, particulièrement chez les adoptants, s'opposent farouchement à de telles pratiques, mais pour le bien de l'enfant et de sa famille naturelle, nous estimons que ces pratiques devraient être encouragées.

### **L'adoption simple ou l'adoption plénière**

En France, on distingue deux sortes d'adoptions. Dans le cas des adoptions simples, le lien de filiation demeure; les parents biologiques et les enfants maintiennent des liens et des droits. L'enfant adopté garde son nom d'origine, un peu comme dans le concept de SOS Villages d'Enfants. Par contre, l'enfant adopté bénéficie des droits de succession et les parents adoptants ont droit d'exercice de l'autorité parentale (Cohen Herlem, 2002:24). L'adoption plénière est identique à ce que nous connaissons en Amérique: les liens de filiation sont rompus et remplacés par ceux des parents adoptants.

### **Le programme Homebuilders**

Instauré dans l'État de Washington en 1974 pour prendre soin des familles risquant de perdre leur enfant à l'adoption, ce programme aide les parents pauvres à garder leurs enfants. L'État de Washington estime avoir épargné, grâce à cette initiative, 17 millions de dollars dans les premières années du programme. Cette ressource connaît un succès retentissant et les preuves de ce dernier sont éloquentes<sup>10</sup>.

### **The House of Ruth**

Cette ressource héberge les femmes et leurs enfants vulnérables et en situation de précarité. Elle offre une sécurité à long terme, des services de garde pour enfants, des cours de parentalité, des projets d'abandon des dépendances, et une éducation pour les mères et leurs enfants, le tout dans un environnement humain, rassurant et stable<sup>11</sup>.

---

10. Voir : <[http://www.strengtheningfamilies.org/html/programs\\_1999/23\\_HOMEBUILDERS.html](http://www.strengtheningfamilies.org/html/programs_1999/23_HOMEBUILDERS.html)> et <[http://www.institutefamily.org/programs\\_IFPS.asp](http://www.institutefamily.org/programs_IFPS.asp)>. Consultés le 10 mars 2013.

11. Voir : <<http://www.houseofruth.org/>>. Consulté le 10 mars 2013.

### Les programmes de coparentalité

Ces programmes constituent une autre approche grâce à laquelle les parents biologiques partagent la garde de leurs enfants avec une autre personne, qu'elle leur soit apparentée ou non. Les soins aux enfants sont partagés entre la famille biologique et la famille substitut; si l'enfant doit déménager rapidement, à la suite d'une crise familiale par exemple, le foyer substitut, milieu rassurant et déjà connu, lui est immédiatement accessible. On évite ainsi les placements d'urgence en milieux étrangers et les nombreux déplacements qui s'ensuivent avant qu'un foyer permanent ne soit trouvé<sup>12</sup>.

### EN CONCLUSION : POUR QUE CESSE L'EXODE DES BERCEAUX

Le présent texte a voulu montrer que l'adoption internationale peut constituer, dans certaines conditions, un acte de compassion envers des enfants négligés ou abandonnés. Toutefois, en privilégiant une analyse culturelle, raciale et politique, ce soi-disant acte de générosité peut être analysé comme un acte égoïste de la part des adoptants et comme un génocide sur les plans culturel et racial. Pour que cessent ces pratiques, des mesures doivent appuyer les enfants et les familles défavorisés, établir des programmes de coparentage, sanctionner les pratiques déloyales et frauduleuses; il faut également cesser les subventions à l'adoption internationale et garantir aux familles pauvres et aux enfants des droits civiques. Autrement, l'exode des berceaux va se poursuivre, et les enfants et les familles pauvres des milieux défavorisés continueront d'en payer le prix.

### BIBLIOGRAPHIE

- ALSTEIN, H. et R. J. SIMON (1990). *Intercountry Adoption : A Multinational Perspective*, New York, Praeger Publishers.
- BERNARD, W. T. et V. MARSMAN (2009). « The Association of Black Social Workers : A Model of Empowerment Practice », dans S. F. HICK, H. I. PETERS, T. CORNER et T. LONDON, *Structural Social Work in Action*, Toronto, Canadian Scholar's Press, 191-208.
- BORDUAS, P.-É. (1977). *Refus global. Projections libérantes*, Montréal, Parti pris. En ligne, <[http://classiques.uqac.ca/classiques/borduas\\_paul\\_emile/refus\\_global\\_projections\\_liberantes/refus\\_global\\_projections\\_liberantes.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/borduas_paul_emile/refus_global_projections_liberantes/refus_global_projections_liberantes.pdf)>. Consulté le 2 mai 2012.

---

12. Voir : <<http://glossary.adoption.com/co-parenting.html>>. Consulté le 10 mars 2013.

- BREMNER, R. H. (1974). *Children and Youth in America : A Documentary History*, Cambridge, Harvard University Press. En ligne, <<http://pages.uoregon.edu/adoption/archive/NabswTRA.htm>>. Consulté le 20 avril 2012.
- BRETTKELLY, P. (2008). « About the Film *The Art Star and the Sudanese Twins* ». En ligne, <<http://www.theartstarandthesudanese.twins.com/about/>>. Consulté le 10 mars 2013.
- CARDARELLO, A. (2009). « Le “trafic légal” d’enfants au Brésil. L’adoption comme solution à la pauvreté », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 1, 49-64.
- CARLE, J. et D. BONNET (2009). « Identité et question des origines dans l’abandon d’enfants au Burkina Faso », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 1, 141-155.
- CARP, W. E. (2002). *Adoption in America : Historical Perspectives*, Michigan, University of Michigan Press.
- CHESTANG, L. (1972). « The Dilemma of Bi-Racial Adoption », *Social Work*, vol. 17, n° 3, 100-105.
- COHEN HERLEM, F. (2002). *L’adoption*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- DELBALZO, J. (2007). « The Case Against Adoption : Research and Alternatives for Concerned Citizens », *Yahoo! Voices*. En ligne : <<http://voices.yahoo.com/the-case-against-adoption-research-alternatives-363093.html>>. Consultée le 29 mars 2013.
- ELKUS, A. (2006). « Babies and Banks : Celebrity Colonialism in Africa », *ZNet*. En ligne, <<http://www.zcommunications.org/babies-and-banks-celebrity-colonialism-in-africa-by-adam-elkus>>. Consulté le 2 mai 2012.
- FOSTER, C. (2005). *Where Race Does Not Matter : The New Spirit of Modernity*, Toronto, Penguin.
- GIBRAN, K. (1987). *Le prophète*, Paris, Casterman.
- GODOY, J. (2005). « Europe Warns Against Tsunami Adoptions ». En ligne, <<http://www.monitor.net/monitor/0501a/copyright/europewarnedontsunamiadoptions.html>>. Consulté le 1<sup>er</sup> mai 2012.
- HWANG, A. C. et F. H. STEWART (2004). « Family Planning in the Balance », *American Journal of Public Health*, vol. 94, n° 1, 15-18.
- LEBLIC, I. (2009). « L’Arche de Zoé. La chronologie d’un naufrage humanitaire », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 1, 83-99.
- MACDONALD, N. et J. MACDONALD (2007). « Reflections of a Mi’kmaq Social Worker on a Quarter of a Century Work in First Nations Child Welfare », *First Peoples Child & Family Review*, vol. 3, n° 1, 34-45.
- MARSHALL, A. et M. MCDONALD (2001). *The Many-Sided Triangle : Adoption in Australia*, Carlton, Melbourne University Press.
- MASSON, J. (2001). « Intercountry Adoption : A Global Problem or a Global Solution? », *Journal of International Affairs*, vol. 55, n° 1, 141-159.
- MCRÖY, R. G. (1989). « An Organizational Dilemma : The Case of Transracial Adoptions », *Journal of Applied Behavioral Science*, vol. 25, n° 2, 145-160.

- MIHAILEANU, R. (2005). *Va, vis et deviens*, Sony Pictures Home Entertainment, 140 min.
- MOTHERING : THE HOME FOR NATURAL FAMILY LIVING (2006). « Remember That Comic Who Was Banned for Breastfeeding in a Comedy Club? ». En ligne : <<http://www.mothering.com/community/t/538707/remember-that-comic-who-was-banned-for-breastfeeding-in-a-comedy-club/20>>. Consulté le 27 mars 2013.
- MULLALY, R. (1997). *Structural Social Work : Ideology, Theory and Practice*, Toronto, Oxford University Press.
- OUELLETTE, F.-R. et H. BELLEAU (1999). *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension des écrits*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique.
- PEYRÉ, J. (2005). « L'enfant adopté : le droit à la reconnaissance dans le respect de son histoire », *Enfances & Psy*, vol. 29, n° 4, 39-49.
- QUIROZ, P. A. (2008). « From Race Matching to Transracial Adoption : Race and the Changing Discourse of US Adoption », *Critical Discourse Studies*, vol. 5, n° 3, 249-264.
- SELMAN, P. (2006). « The Impact of Intercountry Adoption on the Well-Being of Children in Europe ». En ligne, <[http://www.ciimu.org/webs/wellchi/conference\\_3/selman.pdf](http://www.ciimu.org/webs/wellchi/conference_3/selman.pdf)>. Consulté le 1<sup>er</sup> mai 2012.
- SHURA, R. A. (2010). " Intercountry Adoption : A Theoretical Analysis ", thèse de doctorat (philosophie), Cleveland, Case Western Reserve University. En ligne, <<http://etd.ohiolink.edu/send-pdf.cgi/Shura%20Robin.pdf?case1253849386>>. Consulté le 16 décembre 2011.
- SOCIAL, HEALTH AND FAMILY AFFAIRS COMMITTEE (1999). *International Adoption : Respecting Children's Rights*, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En ligne, <[http://www.coe.int/t/dg3/children/pdf/AdoptionPlaquette\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg3/children/pdf/AdoptionPlaquette_fr.pdf)>. Consulté le 21 avril 2012.
- ST-AMAND, N. (2011). *Repenser le service social*, Ottawa, Merriem Print.
- TOURAINÉ, A. (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.